

Depuis la nuit des temps l'homme a pratiqué le tir à l'arc, pour la chasse d'abord puis pour la guerre et enfin pour le sport.

L'archer, avant d'être un cupidon joufflu qui décoche ses flèches dans le cœur des amoureux, désigne à partir du XII^{ème} siècle, un soldat ou « archier », armé d'un arc (du latin « arcus »), puis il devient un « officier subalterne de justice et de police ». Au cours des siècles les archers furent « de ville, à cheval ou à pied, de la garde d'ordonnance, du guet de la manche ou des pauvres (archers qui ramassaient les mendiants). Ils se sont regroupés au cours des temps dans des compagnies d'archers.



Statue de Diane chasseresse, XVI^e siècle, musée du Louvre / photo personnelle de l'utilisateur Urban, décembre 2004

L'archerie dérive des archers, elle désigne l'art du tir à l'arc ou « l'art d'archerie » appelé également toxophilie (du grec « Toxote » qui désignait un archer des armées légères de la Grèce antique), d'abord militaire, puis peu à peu sportive. De nos jours on peut y voir la boutique du fournisseur d'équipement de tir à l'arc.

Au féminin, archer donne archère, terme qui désigne également, en architecture médiévale, la meurtrière qui abritait l'archer. L'archère la plus célèbre est la déesse Diane chez les romains, qui a donné Artémis chez grecs.

Le terme d'archer est également à l'origine d'une large variété de noms de famille : Archer, Arquier, Arque, Larcher, etc....

Ces longs siècles de pratique et d'histoire ont fait de notre sport actuel l'un de ceux qui a gardé le plus de traditions. Nous ne retiendrons ici que trois des plus importantes de nos traditions :

- La Saint Sébastien, patron des archers,
- Le tir du Roy,
- Le salut.

La Saint Sébastien, patron des archers

La Sébastien se fête le **20 janvier**. Il est le saint patron des archers. (voir son histoire sur la FICHE TECHNIQUE N°3).

Le tir du Roy

La guerre de cent ans a montré l'insuffisance de l'archerie française face aux archers anglais équipés du fameux « long bow ». Le roi Charles VII promulgue donc l'ordonnance du 28 avril 1448 qui donne obligation « à chaque paroisse ou groupe de cinquante à quatre-vingt feux (foyers) de fournir un homme équipé (d'un arc, ou arbalète) qui doit s'entraîner chaque dimanche au tir à l'arc.

Ces archers occasionnels sont dispensés de « la taille personnelle » et étaient mobilisables en très peu de temps, d'où leur nom de francs archers. Au court du temps ils furent réunis en Compagnies.

Chaque paroisse désignait le meilleur archer lors d'un tir appelé « abat l'oiseau » ou « jeu du papegay » qui consistait à toucher un oiseau (d'abord vivant puis factice) attaché au bout d'une perche ou sur les plus hautes branches d'un arbre. L'archer qui abattait l'oiseau était alors exempté totalement d'impôt pendant un an par la ville qu'il défendait. S'il abattait l'oiseau 3 années de suite, il en était exempt à vie



Enluminure médiévale appartenant à Alain KLINTZ réalisée par Eloïse Audry - "Parchemin et par Pot"

Au cours des siècles, l'évolution de ces compagnies ont fait de cet entraînement une épreuve annuelle fixée au dimanche de la mi-carême ou au premier dimanche de mai.



**Sa majesté
la Reine 2012**

Le tir du Roy est un dérivé de ce jeu.

Chaque archer, à son tour, doit tirer une flèche sur un oiseau factice placé sur une cible à 50 mètres de distance.

Le Roy de l'année précédente tire le premier. Le premier archer qui atteint l'oiseau est déclaré « Roy de l'année ». Le Capitaine (*Président*) de la Compagnie lui remet alors une écharpe rouge et un gobelet en argent (*actuellement une coupe*) en disant ces mots :

*« Silence et chapeau bas !
Au nom de Saint Sébastien, Martyr du jeu de l'arc,
Ce jeu noble et si franc auquel il n'y a nulle tromperie,
Sire ! Vous qui avez mis le coup du Roy, voici le prix, je vous le présente.
Un genou à terre vous mettez et chacun avec moi va crier :
Vive le Roy !
Ce verre de vin, je vous le donne et, de crainte que vous soyez empoisonné,
je vais y goûter le premier Et criez avec moi : Vive le Roy. »*

Si un même archer obtient le titre de Roy 3 années consécutives dans la même compagnie il est alors nommé Empereur, se voit remettre une écharpe verte et garde le titre toute la vie.

Les jeunes archers ainsi que les archers novices tireront à des distances plus courtes :

- à 30 mètres sera désigné « le Dauphin » (*jeunes compétiteurs*),
- à 15 mètres sera désigné « le Prince » (*archers débutants*),
- à 10 mètres sera désigné « le Bouffon du Roy » (*familles et amis des archers*).



« Vive le Roy »

Le Salut

Nous sommes la 1^{ère} Compagnie d'arc du Toulinois et non un simple club de tir à l'arc. A ce titre, il est du devoir de tous les membres de transmettre et léguer les notions de Fraternité, de Respect, de Solidarité, de Courtoisie et d'Honneur.

La première de nos traditions à transmettre à nos nouveaux archers est le **SALUT**. Il consiste à saluer l'assistance, en compétition comme à l'entraînement, avant de tirer sa première flèche. Les autres archers lui répondent alors « Salut ».

Cela permet également de prévenir toute l'assistance que le tir commence. Même s'il est seul l'archer se doit de saluer.

Alors Mesdames et Messieurs les archers ne soyons pas avares et que résonnent haut et fort :

« Mesdames et Messieurs les archers, je vous salue. »

Sources : Compagnie des Archers d'Etampes-www.archersetampes.fr
« Le tir à l'arc » magazine de la F.F.T.A.
Documentation personnelle de Alain KLINTZ.

photos : <http://commons.wikimedia.org> – photos libres de droit ou du domaine public.
Collection personnelle de Alain KLINTZ.